

## Article

# Migrations : interprovinciales, 2008-2009

par Anne Milan

Juillet 2011



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 91-209-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Rapport sur l'état de la population du Canada

## Migrations : interprovinciales, 2008-2009

Section de l'analyse et des projections démographiques

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2011

Composante du produit n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada  
ISSN 1718-7796

Périodicité : Irrégulier

Ottawa

This publication is available in English upon request.

---

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

# Signes conventionnels

---

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Migrations : interprovinciales, 2008-2009

Cette section du chapitre sur la migration porte sur une analyse de la migration interprovinciale au Canada, tant au niveau du solde migratoire que des flux migratoires entre les provinces et les territoires. Les données sur la migration interprovinciale analysées dans le présent chapitre pour les périodes 2007-2008 et 2008-2009, de même que les données historiques remontant à 1971-1972<sup>1</sup>, sont basées sur des données administratives, plus précisément les fichiers de l'impôt sur le revenu, qui sont considérés comme définitifs. Une brève analyse des données provisoires de 2009-2010, provenant des fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, conclut la présente section.

En 2008-2009, quelque 277 800 personnes ont changé de province ou de territoire de résidence au Canada, en baisse par rapport à 301 200 personnes lors de la période précédente. Il s'agit du plus faible nombre de migrants interprovinciaux depuis 2003-2004 (tableau 1). Les flux migratoires d'une province ou d'un territoire à l'autre au pays peuvent varier d'année en année sous l'effet de conditions économiques changeantes ou d'autres circonstances. Ces dernières années, les tendances migratoires ont été assez stables dans certaines provinces et territoires, alors que d'autres régions du pays ont vu changer leur solde migratoire ainsi que l'origine ou la destination de leurs échanges migratoires.

Dans l'ensemble, le solde migratoire interprovincial des provinces de l'Atlantique s'est amélioré récemment. Par exemple, en 2008-2009, Terre-Neuve-et-Labrador a affiché un solde migratoire interprovincial positif pour la première fois depuis de nombreuses années, la province ayant vu arriver 1 900 personnes de plus d'ailleurs au Canada qu'elle en a vu quitter. Cette migration a contribué, en grande partie, à la croissance démographique de la

**Tableau 1**  
**Solde migratoire interprovincial des provinces et territoires, 1971-1972 à 2008-2009**

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Nombre total de migrants
solde migratoire (en nombre)														
1971-1972	864	349	-586	384	-21 637	14 462	-8 880	-18 995	4 190	28 088	686	1 075	...	395 432
1976-1977	-4 149	154	-799	-82	-26 366	-6 402	-3 531	3 182	34 710	5 016	-400	-1 333	...	357 389
1981-1982	-5 693	-856	-1 936	-2 842	-25 790	-5 665	-2 625	-323	36 562	8 705	81	382	...	357 919
1986-1987	-4 423	-205	-941	-2 026	-3 729	42 601	-2 759	-4 957	-29 998	7 426	575	-1 564	...	302 602
1991-1992	-1 669	-237	306	-253	-12 552	-11 045	-7 641	-8 481	2 983	38 004	645	-26	-34	316 659
1992-1993	-3 078	654	96	-1 402	-8 420	-14 189	-5 544	-6 348	-1 181	40 099	-265	-330	-92	303 294
1993-1994	-4 952	622	-1 887	-671	-8 758	-9 420	-4 614	-5 431	-1 630	37 871	-1 094	-19	-17	289 391
1994-1995	-6 974	349	-2 741	-813	-8 947	-2 841	-3 220	-3 652	-556	29 291	269	78	-243	285 464
1995-1996	-7 436	638	-1 245	-369	-12 626	-2 822	-3 566	-2 161	7 656	22 025	564	-554	-104	291 764
1996-1997	-8 134	136	-1 648	-1 263	-17 436	1 977	-5 873	-2 794	26 282	9 880	-54	-696	-377	292 873
1997-1998	-9 490	-416	-2 569	-3 192	-16 958	9 231	-5 276	-1 940	43 089	-10 029	-1 024	-1 316	-110	309 234
1998-1999	-5 695	193	201	-1 244	-13 065	16 706	-2 113	-4 333	25 191	-14 484	-747	-555	-55	276 930
1999-2000	-4 263	104	-270	-1 183	-12 146	22 369	-3 456	-7 947	22 674	-14 610	-691	-651	70	285 817
2000-2001	-4 493	165	-2 077	-1 530	-9 442	18 623	-4 323	-8 410	20 457	-8 286	-572	-160	48	269 220
2001-2002	-3 352	62	-898	-1 218	-4 350	5 354	-4 344	-8 820	26 235	-8 556	-221	84	24	290 490
2002-2003	-1 683	165	510	-843	-1 829	637	-2 875	-5 141	11 903	-1 037	149	242	-198	274 899
2003-2004	-2 027	144	-772	-760	-822	-6 935	-2 565	-4 521	10 606	7 865	27	-105	-135	261 380
2004-2005	-3 710	-139	-3 041	-2 074	-4 963	-11 172	-7 227	-9 515	34 423	8 214	53	-668	-181	285 544
2005-2006	-4 342	-639	-3 024	-3 487	-9 411	-17 501	-7 881	-7 083	45 795	8 800	-73	-954	-200	285 868
2006-2007	-4 067	-849	-4 126	-2 632	-12 865	-20 047	-5 500	1 549	33 809	15 005	101	-221	-157	305 062
2007-2008	-528	-291	-1 794	-908	-11 682	-14 750	-3 703	4 171	15 317	14 643	235	-420	-290	301 237
2008-2009	1 877	-536	-751	-237	-7 419	-15 601	-3 111	2 983	13 184	9 995	228	-577	-35	277 846
Solde depuis 1971-1972	-123 408	3 682	-16 394	-21 285	-528 135	40 956	-190 658	-196 315	513 085	538 236	-4 007	-13 671	-2 086	12 180 739

**Note** : Le Nunavut est inclus dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1991-1992.

**Source** : Statistique Canada, Division de la démographie.

1. L'exercice 1971-1972 est le début de la période visée par l'actuel système de tenue de dossiers. Il est fréquemment utilisé dans le présent chapitre comme date initiale de l'analyse des tendances historiques.

population de cette province en 2008-2009 (voir le chapitre sur la croissance démographique). Par contraste, au cours d'une bonne partie de la période allant de 1976-1977 à 2007-2008 (à l'exception de 1982-1983), le solde migratoire interprovincial de cette province était négatif. De 1971-1972 à 2008-2009, environ 123 400 personnes de plus ont quitté Terre-Neuve-et-Labrador à destination d'autres provinces et territoires qu'il en est arrivé.

Au cours de la période allant de 2003-2004 à 2008-2009, la Nouvelle-Écosse a affiché un solde migratoire interprovincial négatif, qui a atteint -4 100 en 2006-2007. Ce dernier a toutefois diminué lors des deux dernières périodes (-1 800 en 2007-2008 et -800 en 2008-2009). Alors que le solde migratoire interprovincial de l'Île-du-Prince-Édouard était habituellement positif de 1992-1993 à 2003-2004 (sauf en 1997-1998), il est négatif depuis 2004-2005 et a légèrement augmenté en 2007-2008 (-300) et en 2008-2009 (-500). De 1991-1992 à 2008-2009, le Nouveau-Brunswick a vu plus de personnes quitter la province qu'y arriver, mais les pertes migratoires ont diminué ces dernières années. En 2008-2009, le solde migratoire interprovincial était de -200 personnes, ce qui représente une amélioration depuis 2005-2006 (-3 500).

Au Québec, le solde migratoire interprovincial a été négatif en 2008-2009 (-7 400), comme c'est le cas depuis 1971-1972. La perte a toutefois été bien moins importante qu'en 2007-2008 (-11 700) et en 2006-2007 (-12 900). Dans cette province, le solde migratoire négatif a culminé en 1977-1978, période d'instabilité politique au cours de laquelle le Québec a vu 46 400 personnes de plus partir ailleurs au Canada qu'arriver. Depuis 1971-1972, 528 100 migrants de plus ont quitté le Québec qu'il y a eu d'arrivants, ce qui représente la plus grande perte nette de toute province ou de tout territoire découlant de la migration interprovinciale.

En Ontario, plus de gens sont partis pour d'autres régions du Canada en 2008-2009 qu'il en est arrivé (-15 600), une perte nette plus importante que lors de l'exercice précédent (-14 800) mais moins qu'en 2006-2007 (-20 000). L'Ontario n'a pas affiché de solde migratoire interprovincial positif depuis 2002-2003 (600). Depuis l'exercice 1971-1972, le solde migratoire interprovincial le plus élevé en Ontario a été atteint en 1986-1987, alors qu'il y avait eu 42 600 arrivées de plus en provenance d'autres provinces et territoires que de départs. Dans l'ensemble, le solde migratoire interprovincial explique l'ajout de quelque 41 000 personnes à la population de l'Ontario au cours de la période allant de 1971-1972 à 2008-2009.

Au Manitoba, le solde migratoire interprovincial est demeuré négatif en 2007-2008 (-3 700) et en 2008-2009 (-3 100), comme ce fut habituellement le cas au cours des 40 dernières années, bien que le déficit net ait diminué depuis 2005-2006 (-7 900). Par contraste, en Alberta, bien que le solde migratoire interprovincial demeure positif, il est passé de 45 800 en 2005-2006 à 15 300 en 2007-2008 et à 13 200 en 2008-2009. Par ailleurs, l'effet cumulatif du solde migratoire interprovincial est assez différent pour chacune de ces provinces. Au cours des 40 dernières années (soit de 1971-1972 à 2008-2009), le Manitoba a vu partir environ 190 700 personnes de plus à destination d'autres provinces ou territoires qu'il en a vu arriver, tandis que se sont ajoutés à la population de l'Alberta à peu près 513 100 habitants de plus que le nombre d'Albertains qui sont partis ailleurs au Canada.

En 2008-2009, le solde migratoire interprovincial de la Saskatchewan a contribué à la forte croissance de la population de cette province, à laquelle s'est ajouté environ 3 000 habitants (voir le chapitre sur la croissance démographique). Lors de l'exercice précédent, soit en 2007-2008, la province avait vu arriver d'ailleurs au pays 4 200 migrants de plus qu'elle en a vu partir, ce qui constituait le solde migratoire interprovincial le plus élevé que cette province avait enregistré depuis 1975-1976. La période 2008-2009 était le troisième exercice consécutif où la Saskatchewan affichait un solde migratoire interprovincial positif, après plus de 20 ans de migration nette négative (de 1984-1985 à 2005-2006). La perte nette la plus marquée est survenue en 1989-1990, lorsque 19 400 migrants de plus ont quitté la Saskatchewan à destination d'autres provinces et territoires qu'il en est arrivé. Entre 1971-1972 et 2008-2009, la Saskatchewan a enregistré au-delà de 196 300 départs de plus que d'arrivées.

En Colombie-Britannique, le solde migratoire interprovincial s'est traduit par l'ajout de 10 000 habitants à la population en 2008-2009, comparativement à 14 600 en 2007-2008. Bien qu'elle demeure positive, la migration nette en Colombie-Britannique en provenance d'ailleurs au Canada a poursuivi une tendance à la baisse qui s'est amorcée en 2006-2007, année où la province a vu arriver 15 000 migrants de plus qu'elle en a vu partir. De 1971-1972 à 2008-2009, le solde migratoire interprovincial de la Colombie-Britannique a cependant été surtout positif et a atteint un sommet en 1989-1990, quand le nombre de migrants arrivant d'ailleurs au Canada a dépassé de 41 400 le nombre de personnes qui ont quitté la province. Au cours de cette période de près de 40 ans, le solde migratoire interprovincial était à l'origine de l'ajout de quelque 538 200 personnes à la population de la Colombie-Britannique, le gain net le plus important parmi l'ensemble des provinces et des territoires.

Étant donné leur population relativement faible, les mouvements migratoires à destination et en provenance des territoires sont généralement moins importants que dans les provinces, entraîne souvent une variabilité annuelle importante. En 2008-2009, le solde migratoire interprovincial des Territoires du Nord-Ouest a été négatif puisque le nombre de sortants a dépassé de près de 600 le nombre d'entrants. Il s'agissait d'une perte nette plus élevée que lors de la période précédente (-400) et qu'en 2006-2007 (-200). Le Yukon a vu arriver d'ailleurs au Canada au-delà de 200 personnes de plus qu'il en a vu partir en 2008-2009, pour un solde inchangé par rapport à 2007-2008. Au Nunavut, le solde migratoire interprovincial était presque nul en 2008-2009, ce qui constitue une amélioration par rapport à la perte nette (-300) enregistrée en 2007-2008. Dans l'ensemble, le solde migratoire des Territoires du Nord-Ouest a été négatif de 1971-1972 à 2008-2009 puisqu'environ 13 700 personnes de plus sont parties qu'il en est arrivé. Pour sa part, le Yukon a affiché un solde migratoire négatif de -4 000 pour la même période. Depuis 1991-1992, année où le Nunavut en tant que territoire distinct a été créé, 2 100 départs de plus que d'arrivées ont été observés.

## Entrants et sortants interprovinciaux

Chaque année, une province ou un territoire représente un point d'origine pour les migrants interprovinciaux qui déménagent dans une autre province ou un autre territoire au Canada, ainsi qu'une destination pour les migrants qui arrivent d'ailleurs au pays. Les matrices origine/destination peuvent servir à examiner les flux migratoires entre les provinces et les territoires du Canada. Toutefois, ces données ne permettent pas de déterminer si les migrants arrivent pour la première fois dans une province ou un territoire en particulier, ou s'ils retournent dans leur province ou territoire d'origine après une période passée ailleurs au Canada. Comme par les années passées, la plupart des mouvements interprovinciaux récents visent les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

En 2008-2009, 10 300 personnes ont déménagé à Terre-Neuve-et-Labrador, en hausse par rapport à 9 800 durant la période précédente. Le fait que le solde migratoire de cette province est passé de négatif à positif est attribuable non seulement à l'augmentation du nombre d'entrants, mais encore plus au fait que le nombre de sortants au cours de cette même période a diminué de 10 300 à 8 400. Les échanges migratoires de cette province se sont surtout améliorés avec les provinces de l'Alberta et de l'Ontario. Les flux de sortie les plus importants en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador tant en 2007-2008 (4 900 sortants) qu'en 2008-2009 (3 800 sortants) se sont faits en direction de l'Alberta (tableaux 2 et 3). Quelque 3 500 personnes sont arrivées à Terre-Neuve-et-Labrador en provenance de l'Alberta en 2007-2008, chiffre qui est passé à 3 800 durant la période suivante. Par conséquent, parce qu'il y a eu diminution du nombre de sortants et augmentation du nombre d'entrants en 2008-2009, le solde des échanges migratoires de Terre-Neuve-et-Labrador avec l'Alberta est passé de négatif à près de zéro entre 2007-2008 et 2008-2009. En 2007-2008 et plus encore en 2008-2009, Terre-Neuve-et-Labrador a eu un échange migratoire favorable avec l'Ontario. En 2007-2008, 2 200 résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont déménagé en Ontario, nombre qui est tombé à 1 900 durant la période suivante, alors que 3 300 migrants sont arrivés à Terre-Neuve-et-Labrador en provenance de l'Ontario, chiffre qui est passé à 3 500 au cours de la même période.

Le déficit plus important du solde migratoire de l'Île-du-Prince-Édouard en 2008-2009 qu'au cours de la période précédente était attribuable à une diminution du nombre d'entrants (qui a diminué de 2 800 à 2 500) conjuguée à une stabilité du nombre de sortants (3 100 entrants à chaque période). En raison de la faible population de l'Île-du-Prince-Édouard, les échanges migratoires avec certaines des provinces et des territoires étaient relativement modestes. C'est avec l'Alberta que les échanges de l'Île-du-Prince-Édouard ont été le plus défavorables en 2007-2008, période durant laquelle 900 habitants de cette province ont quitté pour l'Alberta, alors que 600 personnes en sont arrivées. En 2008-2009, moins de résidents de l'Île-du-Prince-Édouard sont partis à destination de l'Alberta (700), alors que le nombre d'Albertains arrivant à l'Île-du-Prince-Édouard est resté stable (600).

Le solde migratoire de la Nouvelle-Écosse s'est amélioré de 2007-2008 à 2008-2009. En 2008-2009, cette province a dénombré légèrement moins d'entrants (15 500) qu'en 2007-2008 (16 000), mais elle a également vu baisser le nombre de sortants (qui a diminué de 17 800 à 16 200) au cours de la même période. C'est avec l'Alberta que la Nouvelle-Écosse a eu les échanges migratoires les plus importants et, bien que les courants soient restés en faveur de l'Alberta, il y a eu moins de départs vers l'Alberta en 2008-2009 (4 500) qu'en 2007-2008 (5 100). Le nombre d'entrants en Nouvelle-Écosse en provenance de cette province de l'Ouest est demeuré plutôt stable au cours des deux exercices (3 600 en 2007-2008 et 3 400 en 2008-2009). Quant à ses échanges avec l'Ontario, la Nouvelle-Écosse est passée d'un solde négatif en 2007-2008 à un solde positif en 2008-2009 puisque le nombre

**Tableau 2**  
**Effectif annuel des migrants interprovinciaux, 2007-2008**

Province d'origine	Province de destination												
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	nombre												
Terre-Neuve-et-Labrador	...	102	1 223	454	205	2 237	164	120	4 861	571	19	196	135
Île-du-Prince-Édouard	174	...	535	414	97	666	30	36	910	216	4	17	13
Nouvelle-Écosse	1 145	549	...	2 193	781	5 461	352	269	5 100	1 655	54	154	71
Nouveau-Brunswick	385	385	2 186	...	1 641	3 252	178	122	3 560	743	19	74	40
Québec	179	108	806	1 728	...	17 160	376	493	7 454	3 209	102	97	72
Ontario	3 271	715	5 219	3 310	12 178	...	3 610	2 734	27 957	16 629	259	350	236
Manitoba	186	51	392	246	444	4 258	...	1 956	5 427	3 227	70	86	71
Saskatchewan	113	28	204	151	270	1 781	1 857	...	8 494	2 952	51	100	25
Alberta	3 549	573	3 590	2 407	2 111	13 485	4 094	11 221	...	27 149	313	572	56
Colombie-Britannique	442	258	1 577	671	2 168	12 736	1 852	3 019	19 256	...	465	267	42
Yukon	12	7	41	24	30	118	21	43	345	549	...	45	6
Territoires du Nord-Ouest	148	29	113	46	76	313	89	138	931	427	92	...	102
Nunavut	155	16	104	33	101	251	88	46	142	69	28	126	...
Total des entrants	9 759	2 821	15 990	11 677	20 102	61 718	12 711	20 197	84 437	57 396	1 476	2 084	869
Total des sortants	10 287	3 112	17 784	12 585	31 784	76 468	16 414	16 026	69 120	42 753	1 241	2 504	1 159
Solde migratoire	-528	-291	-1 794	-908	-11 682	-14 750	-3 703	4 171	15 317	14 643	235	-420	-290

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

**Tableau 3**  
**Effectif annuel des migrants interprovinciaux, 2008-2009**

Province d'origine	Province de destination												
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	nombre												
Terre-Neuve-et-Labrador	...	114	1 057	406	200	1 909	163	107	3 790	370	16	137	116
Île-du-Prince-Édouard	159	...	603	413	76	706	24	36	733	254	20	23	11
Nouvelle-Écosse	1 134	444	...	2 074	697	4 910	339	280	4 513	1 545	62	131	89
Nouveau-Brunswick	437	307	2 077	...	1 635	2 987	174	112	3 021	622	22	68	43
Québec	190	80	672	1 483	...	15 613	424	420	5 583	2 991	94	101	75
Ontario	3 475	682	5 162	3 169	11 947	...	3 608	3 693	24 844	15 649	243	344	243
Manitoba	221	44	371	243	448	4 186	...	1 860	4 518	2 945	49	62	80
Saskatchewan	100	20	282	145	259	1 800	1 646	...	7 823	2 852	73	102	42
Alberta	3 750	615	3 419	2 499	2 667	13 122	3 518	8 651	...	22 956	286	521	50
Colombie-Britannique	523	176	1 571	723	2 186	11 528	1 804	2 714	19 062	...	480	243	56
Yukon	27	7	47	16	34	149	36	60	314	498	...	31	1
Territoires du Nord-Ouest	132	25	116	83	58	290	90	171	946	341	85	...	103
Nunavut	114	8	90	14	100	258	90	23	91	38	18	100	...
Total des entrants	10 262	2 522	15 467	11 268	20 307	57 458	11 916	18 127	75 238	51 061	1 448	1 863	909
Total des sortants	8 385	3 058	16 218	11 505	27 726	73 059	15 027	15 144	62 054	41 066	1 220	2 440	944
Solde migratoire	1 877	-536	-751	-237	-7 419	-15 601	-3 111	2 983	13 184	9 995	228	-577	-35

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.



de personnes qui ont quitté la Nouvelle-Écosse à destination de l'Ontario est tombé de près de 5 500 en 2007-2008 à 4 900 en 2008-2009, alors que 5 200 migrants sont arrivés en Nouvelle-Écosse en provenance de la province la plus peuplée durant chacune de ces périodes.

Moins de résidents du Nouveau-Brunswick ont quitté en 2008-2009 (11 500) que durant la période précédente (12 600), tandis que la province a également vu baisser au cours de la même période le nombre d'arrivées (qui ont diminué de 11 700 à 11 300). À l'instar des autres provinces de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick a vu son déficit migratoire diminuer avec l'Alberta, étant donné que près de 3 600 personnes sont parties en 2007-2008, comparativement à seulement 3 000 en 2008-2009, alors que le nombre d'entrants en provenance de l'Alberta a légèrement augmenté au cours de la même période, passant de 2 400 à 2 500.

Bien que le Québec ait enregistré plus de départs que d'arrivées tant en 2007-2008 qu'en 2008-2009, son déficit migratoire était moins prononcé en 2008-2009 surtout en raison d'une diminution du nombre de sortants. Un nombre semblable de migrants sont arrivés au Québec en provenance d'autres provinces et territoires en 2007-2008 (20 100) et en 2008-2009 (20 300), alors que le nombre de sortants a diminué de 31 800 à 27 700. Les échanges migratoires du Québec se sont surtout faits en direction de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Toutefois, l'amélioration générale des soldes migratoires pendant cette période s'est traduite par des pertes moins marquées pour le Québec. Le nombre de migrants quittant le Québec à destination de l'Ontario est tombé de 17 200 en 2007-2008 à 15 600 en 2008-2009, tandis que le nombre de migrants arrivant de l'Ontario a également légèrement baissé (de 12 200, il a diminué à 11 900). Dans le cas des échanges migratoires du Québec avec l'Alberta, le nombre de sortant en direction de l'Alberta a diminué de 7 500 en 2007-2008 à 5 600 en 2008-2009, tandis que le nombre d'entrants en provenance de l'Alberta est passé de 2 100 à 2 700. Les échanges migratoires entre le Québec et la Colombie-Britannique ont peu changé de 2007-2008 à 2008-2009.

Les échanges migratoires entre l'Ontario et de nombreuses autres provinces lui ont été moins favorables en 2008-2009 que lors de la période précédente. En 2007-2008, 61 700 migrants sont entrés en Ontario, alors qu'ils n'étaient plus que 57 500 en 2008-2009. Au cours de ces deux mêmes périodes, on y dénombrait respectivement 76 500 et 73 100 sortants. La plupart des échanges migratoires à destination ou en provenance de l'Ontario se sont faits avec les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec. Les échanges migratoires avec l'Alberta, bien qu'encore négatifs, se sont traduits par des pertes moins importantes étant donnée la réduction du nombre de résidents de l'Ontario partant pour l'Alberta (qui a diminué de 28 000 en 2007-2008 à 24 800 en 2008-2009) et une légère diminution du nombre d'entrants (qui ont diminué de 13 500 à 13 100). Le nombre de personnes qui ont quitté l'Ontario à destination de la Colombie-Britannique a également diminué, de 16 600 en 2007-2008 à 15 600 en 2008-2009, tout comme le nombre d'entrants en provenance de la Colombie-Britannique (de 12 700 à 11 500). L'Ontario a continué de réaliser des gains dans ses échanges avec le Québec, mais dans une moindre mesure en 2008-2009 que lors de la période précédente.

Au Manitoba, le solde migratoire, négatif, s'est amélioré en 2008-2009 comparativement à la période précédente, notamment du fait que la baisse du nombre d'entrants, qui a diminué de 12 700 en 2007-2008 à 11 900 en 2008-2009, a été compensée par la réduction de 16 400 à 15 000 du nombre de migrants qui sont partis vers d'autres destinations canadiennes. La plupart des échanges migratoires du Manitoba au cours de la période allant de 2007-2008 à 2008-2009 se sont faits en direction de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et de la Saskatchewan. Le nombre d'entrants au Manitoba en provenance de la Colombie-Britannique était semblable en 2008-2009 (1 800 entrants) et en 2007-2008 (1 900 entrants), alors que le nombre de sortants a légèrement diminué (de 3 200, le nombre de sortants a diminué à 2 900). Le solde négatif dans ses échanges migratoires avec l'Alberta a diminué entre ces deux exercices puisque le nombre de Manitobains quittant pour l'Alberta a diminué de 5 400 en 2007-2008 à 4 500 en 2008-2009, tandis que le nombre d'entrants a également diminué de 4 100 à 3 500. La migration interprovinciale du Manitoba vers l'Ontario est demeurée relativement stable entre 2007-2008 et 2008-2009 étant donné que la migration de sortie a peu changé de 2007-2008 (4 300 sortants) à 2008-2009 (4 200 sortants) et que la migration d'entrée est restée constante avec 3 600 entrants à chaque exercice. Le nombre de migrants qui ont quitté le Manitoba à destination de la Saskatchewan était à peu près le même en 2007-2008 (2 000) que lors de l'exercice suivant (1 900), alors que le nombre d'entrants a diminué de 1 900 à 1 600, améliorant légèrement le solde en faveur de la Saskatchewan.

La Saskatchewan est demeuré gagnante sur la scène des échanges migratoires interprovinciaux en 2008-2009, mais pas autant que l'exercice précédent. En 2007-2008, 20 200 migrants sont arrivés en Saskatchewan, comparativement à seulement 18 100 en 2008-2009. Au cours de la même période, le nombre de personnes qui

ont quitté la province a diminué de 16 000 à 15 100. De 2007-2008 à 2008-2009, la Saskatchewan a vu plus de migrants arriver de l'Alberta, de l'Ontario et du Manitoba qu'elle en a vu quitter à destination de ces provinces. Alors que le nombre de sortants à destination de l'Alberta est passé de 8 500 en 2007-2008 à 7 800 en 2008-2009, la Saskatchewan a également dénombré moins d'entrants provenant de cette province (11 200 et 8 700, respectivement). L'arrivée en Ontario de migrants provenant de la Saskatchewan est demeurée stable à 1 800 aussi bien en 2007-2008 qu'en 2008-2009, alors que le nombre de migrants faisant le chemin inverse est passé de 2 700 à 3 700 au cours de la même période. Le nombre de migrants quittant la Saskatchewan à destination du Manitoba a diminué de 1 900 personnes en 2007-2008 à 1 600 personnes en 2008-2009, tandis que le nombre d'entrants est demeuré essentiellement inchangé (respectivement 2 000 et 1 900).

Bien que les échanges migratoires demeurent favorables à l'Alberta, ils ont été moins profitables à cette province en 2008-2009 que lors de l'exercice précédent. De 2007-2008 à 2008-2009, moins d'Albertains ont quitté la province (de 69 100, ce nombre est passé à 62 100) et moins de migrants y sont entrés (de 84 400, ce nombre a diminué à 75 200). L'Alberta a surtout tiré profit des échanges avec l'Ontario et le Québec, même si le nombre de personnes arrivant de l'Ontario est passé de 28 000 en 2007-2008 à 24 800 en 2008-2009. Au cours de la même période, il y a eu une légère baisse du nombre d'Albertains quittant pour l'Ontario, qui a diminué de 13 500 à 13 100 personnes. Les échanges migratoires avec le Manitoba ont résulté en des gains nets pour l'Alberta tant en 2007-2008 qu'en 2008-2009, avec une baisse de 4 100 à 3 500 dans le nombre de sortants et de 5 400 à 4 500 dans le nombre d'entrants. Au cours de la période, l'Alberta a vu diminuer ses pertes nettes en faveur de la Saskatchewan grâce à la baisse du nombre de ses résidents quittant pour la Saskatchewan (11 200 en 2007-2008 et 8 700 en 2008-2009), même si elle a reçu moins d'entrants en 2008-2009 (7 800) qu'en 2007-2008 (8 500). À chacun de ces exercices, l'Alberta a vu plus de personnes quitter pour la Colombie-Britannique (27 100 en 2007-2008 et 23 000 en 2008-2009) qu'elle en a vu arriver (19 300 en 2007-2008 et 19 100 en 2008-2009).

Moins de personnes ont déménagé en Colombie-Britannique en 2008-2009 (51 100) que lors de l'exercice précédent (57 400). Le nombre de personnes quittant la province étant toutefois moindre (respectivement 41 100 et 42 800), il en a résulté des gains migratoires au chapitre de la migration interprovinciale de cette province. De 2007-2008 à 2008-2009, la Colombie-Britannique a affiché un solde migratoire interprovincial positif avec la plupart des provinces et territoires mais en particulier avec l'Alberta, l'Ontario, le Manitoba et le Québec. Au cours de cette période de deux ans, elle a réalisé des gains nets les plus importants avec l'Alberta, bien que ces gains aient presque diminué de moitié en 2008-2009 comparativement à la période précédente. Le nombre de migrants ayant quitté la Colombie-Britannique à destination de l'Alberta est demeuré essentiellement inchangé de 2007-2008 (19 300) à 2008-2009 (19 100), alors que le nombre d'Albertains arrivant en Colombie-Britannique a beaucoup diminué au cours de cette période (diminuant de 27 100 à 23 000). Le nombre de sortants de la Colombie-Britannique en direction de l'Ontario a baissé légèrement (de 12 700 en 2007-2008, il a diminué à 11 500 en 2008-2009), tout comme le nombre d'entrants en provenance de l'Ontario (de 16 600, il est passé à 15 600). Le nombre de migrants ayant quitté la Colombie-Britannique à destination du Manitoba a peu changé au cours des deux exercices (1 900 en 2007-2008 et 1 800 en 2008-2009), tout comme le nombre d'entrants (3 200 en 2007-2008 et 2 900 en 2008-2009). Le nombre de résidents de la Colombie-Britannique qui sont déménagés au Québec est demeuré stable au cours des deux exercices (2 200), alors qu'il y a eu une baisse négligeable du nombre d'entrants en provenance du Québec, qui a diminué de 3 200 à 3 000.

En raison des faibles effectifs de leur population respective, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont eu des échanges migratoires relativement limités avec les autres provinces et territoires au cours de la période allant de 2007-2008 à 2008-2009. C'est avec la Colombie-Britannique que le Yukon a eu les mouvements migratoires les plus considérables (environ 500 entrants et 500 sortants à chaque exercice), dont il a cependant résulté une faible perte nette en 2007-2008 (-100) et presque nulle en 2008-2009. Les échanges du Yukon avec l'Ontario ont fait intervenir 300 migrants ou moins dans chaque direction et ont résulté en un solde migratoire d'une centaine de personnes à chaque exercice. Les Territoires du Nord-Ouest ont surtout eu des échanges avec l'Alberta : ils ont vu environ 900 résidents partir vers cette province tant en 2007-2008 qu'en 2008-2009 et en arriver respectivement 600 et 500 migrants, ce qui a entraîné des pertes nettes à la faveur de l'Alberta. Le Nunavut a eu des échanges migratoires négligeables avec les autres provinces et territoires en 2007-2008 et en 2008-2009. À chacun de ces deux exercices, à peu près 200 personnes sont arrivées au Nunavut en provenance de l'Ontario, alors que 300 personnes sont parties à destination de cette province.

## Premier regard sur les tendances en 2009-2010

Les données de 2009-2010 sur la migration interprovinciale, qui proviennent des fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), sont provisoires. Autrement dit, les chiffres de la migration d'entrée, de la migration de sortie et du solde migratoire de chaque province ou territoire pourraient changer une fois que les données définitives seront disponibles. Par conséquent, bien que les données de 2009-2010 soient utiles si l'on s'en sert pour identifier les grandes tendances, il faut les analyser avec prudence lorsqu'en présence de variations de faible ampleur par rapport aux exercices précédents, ceci en raison du fait que les données définitives sont susceptibles d'être rajustées à la baisse (étant donné que les données provisoires tiennent compte des éventuels mouvements intermédiaires survenant au cours de l'exercice).

Pour la période 2009-2010, les estimations provisoires indiquent que 330 400 personnes ont changé de résidence au pays. Comme en témoigne le solde migratoire interprovincial des provinces de l'Atlantique, le nombre d'entrants a dépassé le nombre de sortants des provinces de Terre-Neuve-et-Labrador (1 300), du Nouveau-Brunswick (700) et de la Nouvelle-Écosse (200) en 2009-2010. À l'Île-du-Prince-Édouard, légèrement plus de migrants ont quitté à destination d'autres provinces et territoires en 2009-2010 qu'il en est arrivé (-900).

Comme ce fut le cas depuis 1971-1972, le Québec a affiché un solde migratoire interprovincial négatif (-3 300) en 2009-2010, bien qu'il se soit amélioré par rapport aux cinq exercices précédents. Alors que l'Ontario a vu plus de personnes partir pour d'autres régions du Canada en 2009-2010 qu'il en a vu arriver (-7 300), la perte représentait moins de la moitié de celle de 2008-2009 (-15 600).

Quoique le Manitoba et l'Alberta aient affiché le même solde migratoire interprovincial négatif en 2009-2010 du fait que le nombre de migrants ayant quitté chaque province a dépassé de 2 200 le nombre d'arrivants, les tendances à long terme sont très différentes dans chaque province. Au Manitoba, le solde migratoire interprovincial est demeuré négatif en 2009-2010, à l'image d'une bonne partie des 40 derniers exercices. À l'inverse, l'Alberta a affiché un solde migratoire interprovincial négatif en 2009-2010 pour la première fois depuis 1994-1995. Dans les autres provinces de l'Ouest, le solde migratoire interprovincial est positif en 2009-2010, 3 900 personnes s'étant ajoutées à la population de la Saskatchewan et 9 400 personnes à celle de la Colombie-Britannique.

Bien que les chiffres soient faibles et que les données définitives puissent changer le sens du solde migratoire interprovincial des territoires, les estimations provisoires montrent un solde migratoire interprovincial positif pour le Yukon (300) et le Nunavut (400) et négatif pour les Territoires du Nord-Ouest (-500).